



Politique Infrastructures

Cette politique décline les enjeux IT définis dans la note de Stratégie IT en des orientations technologiques pour le domaine Infrastructures DC/Cloud pour les 3 prochaines années. Elle vise à accompagner la transformation des infrastructures SI de GRTgaz vers les Clouds Publics déjà engagée par l'entreprise.

Cette politique, validée par un comité ad'hoc réunissant le BO du métier SI, les filières du métier SI et les porteurs de celle-ci, est entrée en vigueur le 08/12/2020 . Sa publication au référentiel documentaire de GRTgaz 'Savoir-Faire' est en cours .

Cette [politique](#), accessible depuis le [Cadre Technologique](#), définit 2 orientations :

1. Faire du Cloud le fournisseur des services du SI
2. Isoler les infrastructures des SI soumis à la réglementation LPM

Cette politique est en cours de déclinaison opérationnelle dans le Cadre Technologique en des Standards SI⁽¹⁾ (exemple : Standard SI hébergement Data Center) et Patterns⁽²⁾.

⁽¹⁾Standard SI : Règles opérationnelles permettant de mettre en œuvre concrètement les orientations de la politique.

⁽²⁾Pattern : Schéma d'architecture type apportant une solution mutualisable à une problématique donnée.